

# 1610 – 2010 « 400<sup>ème</sup> anniversaire du Mont-de-piété et du Crédit municipal d'Avignon »

## Visite de l'exposition

Le Crédit Municipal d'Avignon a le privilège du prêt sur gages, c'est-à-dire d'un crédit accordé instantanément en contrepartie du dépôt d'un objet de valeur. Peu de gens savent que cet établissement bancaire est l'héritier d'un Mont-de-piété vieux de plus de 400 ans et qui a très longtemps occupé les locaux de la rue Saluces dans lesquels nous étions invités pour notre assemblée générale. Sylvestre Clap, directeur des archives, nous a guidés à travers 4 siècles d'une histoire originale et inattendue.

La visite commence dans la cour, devant les panneaux de l'exposition réalisée à l'occasion des quatre cents ans du Mont-de-piété d'Avignon.

Nous apprenons que l'idée du prêt sur gages est née en Italie dans la seconde moitié du XV<sup>ème</sup> siècle. Dans sa lutte contre l'usure, qui fait des ravages dans les milieux pauvres ou fragilisés par les aléas des affaires, l'Eglise considère l'intérêt comme un crime, un péché, un dépassement illégitime de la part du prêteur. A l'époque les usuriers ou banquiers sont non seulement les juifs, mais également les Cahorsins, les Lombards et les chrétiens. Leurs abus sont condamnés, leurs droits et garanties sont soumis aux décisions des souverains ; ce sont cependant des partenaires indispensables au développement économique. Dans ce contexte, la création, dès le XV<sup>ème</sup> siècle, des premiers monts-de-piété va offrir une solution alternative à l'aumône et à la pure charité, le prêt sur gages voulant encourager l'épargne et la prévoyance.

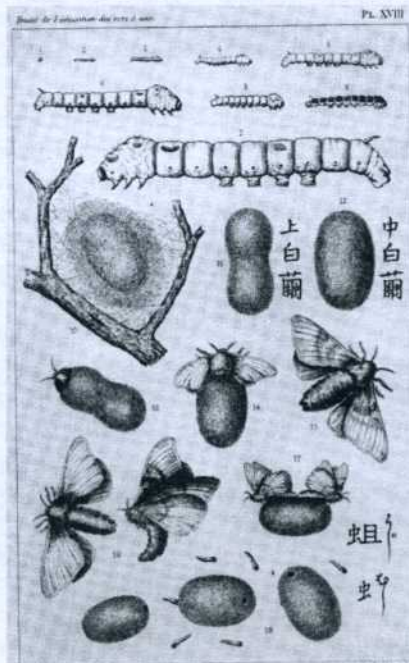
Le Comtat-Venaissin étant terre italienne, il n'y a rien d'étonnant à ce que Avignon et plus tard Carpentras (1612), Cavaillon (1663), Apt (1674), l'Isle-sur-Sorgue (1675) et Monteux (1698), bénéficient très vite de la présence de ces établissements.

A l'origine du mont-de-piété d'Avignon, la Congrégation Notre-Dame de Lorette, créée en 1577, rassemble des laïcs « d'élite » « désirant s'exercer plus particulièrement à la piété et à la dévotion ». Formule nouvelle ayant pour mis-



Images extraites de l'ouvrage « Du Mont-de-piété au  
Crédit municipal – Avignon 1610-2010 – Quatre cents ans  
d'une histoire exceptionnelle »  
Archives de la ville d'Avignon

sion le « soulagement des pauvres honteux », richement dotée par ses fondateurs, la congrégation, appuyée par les Jésuites, établit tout d'abord un pensionnat destiné aux collégiens, puis, en 1610, obtient la permission de fonder un Mont-de-piété, sur le modèle de celui de Rome. Le jeudi 6 mai de la même année, Jeanne Caresme, avec des objets précieux et quelques pièces de linge est la première à figurer sur le registre des engagements. Pendant deux siècles, les confrères vont développer, avec sagesse et inventivité, cette institution dont la clientèle augmente régulièrement et qui doit disposer de ressources pour mener à bien sa mission. Le demandeur qui est dans le besoin vient au mont avec un objet (outil, drap, hardes, paille, vêtement, bijoux), le fait es-







timer, le dépose et reçoit en échange une somme à rembourser avant un an. Le capital est augmenté d'un intérêt de 5% ; si le prêt n'est pas remboursé, l'objet est vendu à l'encan, aux enchères.

En suivant Sylvestre Clap dans les magasins d'archives, on imagine tous les « biens des pauvres » soigneusement étiquetés et rangés sur ces étagères. L'imposante série des registres d'enregistrement et d'encan garde la mémoire des quelques 615.000 demandeurs qui, sur deux siècles, ont eu recours au prêt sur gages.

Nous sommes intrigués par la présence, dans l'ancienne chapelle, d'un double musée - musée du Mont-de-piété et de la Condition des soies - et les explications de notre guide vont satisfaire notre curiosité.

Les confrères gestionnaires du mont-de-piété étaient des avignonnais, essentiellement des docteurs en droit et des marchands, majoritairement du monde de la soie. Durant deux siècles, les dons et legs de citoyens aisés désirant faire une bonne action avaient permis d'équilibrer un budget rigoureusement maîtrisé et d'agrandir les locaux par des acquisitions et des travaux successifs. Mais pendant la période révolutionnaire, les décisions prises par les nouveaux législateurs amènent le mont-de-piété au bord de la ruine. Les administrateurs ont alors une idée géniale : créer en 1801 la Condition des soies. Idée géniale mais pour quoi faire ? Tout simplement pour « établir une condition publique pour les soies grèges et ouvrées dont l'objet est de servir de garantie aux vendeurs et acheteurs en ôtant aux soies l'excès d'humidité qu'elles pourraient avoir ». C'est un service rendu aux industriels de la soie, dans un contexte de développement considérable de la production et de l'activité manufacturière ; c'est une réussite pour la trésorerie du mont-de-piété qui peut poursuivre ainsi son activité caritative. Sylvestre Clap nous décrit le fonctionnement des ca-

lorifères, systèmes de chauffage et appareillages servant à la dessiccation des soies ; nous montre l'évolution des bâtiments en lien avec cette nouvelle activité : la grande rotonde dont la forme circulaire favorise une température constante et égale dans le local de conditionnement, la façade de style néo-classique qui s'élève dans la cour et qui porte les dates de 1876-1877, période de pleine activité. Les rails et le chariot conservés dans la cour ont vu passer les chargements des ballots de soie, dirigés vers les bureaux de pesage, de titrage et de décreusage. Plus récemment sont évoqués, la création d'une Caisse d'épargne, la fermeture de la Condition des soies, la mutation du mont-de-piété en Caisse de crédit municipal puis en véritable établissement bancaire tel que nous le connaissons aujourd'hui.

La matinée passe trop vite... Je ne vous ai pas tout raconté...

« Du Mont-de-piété au Crédit municipal – Avignon 1610-2010 – Quatre cents ans d'une histoire exceptionnelle », l'ouvrage édité par les Archives de la ville d'Avignon, vous donnera encore beaucoup de choses à découvrir.

**Roselyne ANZIANI**



*L'entrée des Archives municipales d'Avignon*